

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Creation-du-Collectif-de-Vigilance-sur-les>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Echos des luttes antinucléaires > **Création du Collectif de Vigilance sur les Déchets de Malvési**

3 février 2017

Création du Collectif de Vigilance sur les Déchets de Malvési

L'usine de Malvési (du groupe Areva — ex-Comurhex) située dans la banlieue de Narbonne fonctionne depuis près de 60 ans et aura produit au long de toutes ces années une quantité considérable de déchets liquides et solides.

Afin de transformer du concentré de minerai d'uranium en tétrafluorure d'uranium (UF₄), elle utilise de nombreux produits (acide nitrique, azote, fluor, ammoniaque). Les risques dus à son activité chimique lui valent un classement au titre ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement-SEVESO seuil haut). Une ancienne activité, issue de la période de conversion d'uranium de retraitement, a entraîné une contamination en radioéléments notamment en plutonium et amerlicium. À ce titre deux des 12 bassins sont classés INB (installation nucléaire de base), les autres bassins sont des bassins de décantation ou d'évaporation

À ce jour sont stockés sur le site de Malvési plus d'un million de mètres-cubes de déchets (déchets à la fois chimiques et chargés en radioactivité).

La gestion de ces quantités considérables de déchets est donc un enjeu majeur pour l'environnement et les populations.

En 2016 Areva Malvési a déposé une demande d'autorisation de construction d'une unité de traitement concernant une partie de ces déchets, concentrés notamment en nitrates (jusqu'à 800 g/l), en minéraux, métaux et radionucléides. Ce projet de traitement des nitrates (TDN) en raison des risques de pollution atmosphérique très importante au quotidien, d'incertitudes sur le procédé utilisé et du gaspillage des ressources qu'il va engendrer n'est pas acceptable. L'impact sur la santé tant envers les travailleurs du site que les habitants de la ville de Narbonne et des villages environnants serait considérable. Et le projet TDN ne concerne qu'une petite partie des déchets présents sur le site...

Conscients que la gestion des déchets de l'usine de Malvési est importante, mais refusant qu'elle se fasse au détriment de la santé publique et de la pollution des territoires un

collectif de citoyens s'est créé le 16 janvier 2017 à Narbonne :

Le CovideM (Collectif de vigilance sur les déchets de Malvés). Estimant que les populations doivent être au cœur des décisions les concernant, il se donne pour rôle :

- ▶ Le refus du projet actuel de gestion des déchets nitrates (TDN) et de l'autorisation préfectorale (analyse ci-jointe).
- ▶ La vigilance à l'encontre de tout projet de gestion des déchets (actuel et à venir).
- ▶ L'analyse de l'impact de tout projet proposé sur la santé des populations et les territoires.
- ▶ La diffusion la plus large possible de ses conclusions, ainsi que de toute information en sa possession, jugée importante, en direction de la population et des médias.
- ▶ L'organisation de la résistance à tout projet gravement polluant, tel que celui proposé aujourd'hui.

Le CovideM est ouvert à toute personne en accord avec les points ci-dessus.